

## Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnes en vue de l'obtention du CACES® ou d'une attestation de compétence.

### Public Visé

Toute personne amenée à utiliser des PEMP avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

### Pré Requis

Conformément à la certification, il n'y a pas de prérequis pour cette formation.

Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

#### Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

La délivrance d'une autorisation de conduite nécessite d'être à jour de la visite médicale et de bénéficier d'une aptitude médicale au travail en hauteur.

## Modalités d'entrée en formation

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

Par mail : [adv@alyence-groupe.com](mailto:adv@alyence-groupe.com)

Ou sur notre site : [www.alyence.com](http://www.alyence.com)

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Conduite de Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnes les meilleures conditions de sécurité.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite des PEMP conformément à la recommandation R.486 de la CNAM.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnes.

### Méthodes pédagogiques

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Formation en salle concernant l'apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation en toute sécurité des engins.

Exercices pratiques de conduite du véhicule.

Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

## Parcours pédagogique

### Formation théorique

- Connaître les obligations du conducteur.
- Connaître les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur.
- Connaître la classification par catégorie de PEMP.
- Connaître la technologie des différents organes de la PEMP.
- Identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques.
- Connaître les principaux risques : renversement (vent, nature du sol, charge en plate-forme de travail, surcharge occasionnelle)
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre.
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement.
- Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail.
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer.
- Savoir vérifier et porter un harnais
- Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.
- Gestes de commandements

### Formation pratique

- La prise de poste et les vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Mettre en place le balisage et la signalisation.
- Montée et descente depuis les PEMP
- Maîtrise et stabilisation sur différentes natures de sol et calage

- Exercices divers d'élévation (dessus, dessous, le long d'un bâtiment)
- Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
- Manœuvres de sauvetage
- Respect des règles et consignes de sécurité
- Fin de poste

## Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur.  
Testeur qualifié par un organisme certificateur.

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel ou mixte (Pour les CACES® e-learning).
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® et/ou d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

## Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

## Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée**  
**21.00** Heures    **3** Jours    **Effectif**  
Groupe de 8 Personnes

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 02/03/2020  
B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie C : Conduite hors production des PEMP - RS 5082

